



LDC AQUITAINE

S.A.S au capital de 782 236 Euros - SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00- Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agrément(s): FR 33.036.001 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC
BNPAFRPPSAE

2334

FACTURE

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
T 226D C 446661 REP 454 1	ETABLIS.FOISSAC CHEZ BERNOCCO VOLAIL 194 ROUTE DE CAUMONT 82210 SAINT ARROUMEX FRANCE 00182505

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC
315 ALLEE BONNE COST
TREBAIX
VILLESEQUE
FRANCE

Date	13/12/25	N° Fact.	005A027111	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N° Mag.	
Paiement	VIREMENT 20J DECADE le 10/01/26			Payeur	080693	N° Four.		V/RefCde	
FAM.	ARTICLE	DESIGNATION	QTE	POIDS	U/V	PRIX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
0147	059396	B.L.: 7579952 Expédition du: 13/12/25 CANETTE PRETE A CUIRE NUE GEONPIS 3283440593968	40	70,375	K	6,800	478,55	7	1
Page N°1/1Ver. fact_r4v2.0.13 Paquet: 1 Source: 1									FOLIO : 1/1

ORIGINAL

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

N° CLIENT
080693 / 00182505
NOM CLIENT
ETABLIS.FOISSAC
N° FACTURE
005A027111
MONTANT A PAYER
504,87 EUR

PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT

70 Kg net
7 Colis

POIDS TOTAL	MONTANT H.T.	% TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER			
70,375Kg	478,55	1 5,50%	26,32	504,87 EUR			
CONDITIONS GENERALES DE VENTES		TOT HT	478,55	TOT TVA	26,32	FOLIO	1/1

1/ Livraison :

Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :

2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.

2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.

2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :

Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n°80335 du 12/05/1980).

